



l'essentiel du CE Orange France Siège

Ordre du jour
Avril 2016

Déploiement de la nouvelle version de l'outil Plaza et ses incidences.....	1
Rapport trimestriel d'activité – T4 2015.....	2
Rapport administratif et financier du Service de Santé au Travail 2015.....	2
Rapport d'activité 2015 des médecins du travail.....	3
Demande d'agrément du Service de Santé au Travail inter établissement Orange.....	3
Bilan Social	4

Déploiement de la nouvelle version de l'outil Plaza et ses incidences

✓ information

Présentation de l'outil

Plaza est ouvert à l'ensemble des salariés qui choisissent (ou non) d'initier leur compte. C'est un outil de travail collaboratif qui ne représente aujourd'hui aucune obligation d'usage.

Un programme de formation a été mis en œuvre pour accompagner les salariés dans leurs usages : un visa plaza, 3 modules d'une heure d'appropriation de l'outil.

Une charte qui précise les éléments clefs de protection de l'information doit être lue et acceptée avant le premier usage de l'outil

Les chiffres clefs

- 99 697 profils créés avec 36% d'utilisateurs actifs
- 11 473 communautés créées : 48 856 vues en moyenne jour
- 279 485 contenus disponibles : billets de blog, discussions, vidéos et documents

Analyse de la CFE-CGC

Vos élus déplorent un détournement opérationnel de l'objectif initial du réseau social d'entreprise Plaza : certaines directions l'imposent comme outil de communication et d'usage des procédures. Impossible de trouver les documents ailleurs que sur Plaza !

Nous considérons qu'imposer un Réseau Social d'Entreprise comme un outil de travail impacte les conditions de travail et devrait faire l'objet d'une consultation des CHSCT du périmètre.

Nous avons donc demandé par [une résolution](#) une clarification sur le traitement des données présentes dans Plaza pour chaque salarié.

Vote des élus : **VOTE POUR**

- Pour : 13 [CFE-CGC : 7, CFDT : 3, SUD : 2, CFTC :

Rapport trimestriel d'activité – T4 2015

✓ information

En synthèse

Globalement, le T4 couronne une année 2015, plutôt bonne, où le chiffre d'affaires s'est stabilisé en France avec une faible baisse. Sur la France, en 2015, le marché s'est joué à 3 et non pas à 4, et Orange France a su en profiter.

A retenir

1. « offrir une connectivité enrichie » : le déploiement de la fibre continue pour atteindre, fin 2015, 5.1 millions de foyer, soit un taux de couverture de 18 %, (contre un taux de 40 % en Espagne). Le déploiement de la fibre en France a (enfin) pris un rythme plus industriel.
2. Concernant le Broadband, notre part de conquête a fortement progressé par rapport au T4 2014. L'investissement mis sur la fibre se traduit dans les abonnements bien que l'objectif du million d'abonnement fibre n'ait pas été atteint fin 2015.
3. « Réinventons la relation client » : les effets de la stratégie ne se ressentent pas encore dans la perception des clients. Le pourcentage de clients insatisfaits reste encore trop élevé. Après 6 mois de déploiement de la stratégie, aucun effet visible dans les résultats.
4. « Se diversifier en capitalisant sur nos actifs » : une augmentation des actes liés au divertissement, notamment sur les bouquets TV. Les données Homelive et Orange cash manquent à ce rapport.
5. « Accompagner la transformation digitale de nos clients entreprise » : le marché entreprise n'a pas été à l'objectif sur la Fibre. on note une perte de CA sur le segment Pro/PME à -5,4%, bien supérieur la perte sur les segments GP ou E.

Analyse de la CFE-CGC

La commission a (enfin) été réunie par la direction et un plan de travail par rapport à la livraison des rapports et de leur présentation a pu être établi. Après un an de demande, nous ne pouvons que nous réjouir de cette avancée.

Cependant, nous rappelons que la date de livraison prévisionnelle des rapports reste très décalée par rapport à la fin des trimestres. Nous regrettons la disparation des données d'ARPU dans le rapport, ce qui ne permet pas une analyse fine de la situation par rapport à la concurrence.

Le CE a demandé de nombreuses fois que Madame Thouveny vienne nous présenter sa déclinaison de la stratégie Essentiels2020. Nous réitérons cette demande : après 6 mois de déploiement de la stratégie, la satisfaction client reste très basse.

Nous nous inquiétons également de l'importante baisse (sur tous les canaux) des volumes d'actes commerciaux. Même si les résultats sont en ligne avec l'objectif et que les contacts humains / digitaux pour le service client sont en baisse alors que les parcs sont stables.

La commission a donc demandé des éléments complémentaires pour permettre une meilleure analyse des rapports et enrichir les débats.

Retrouvez l'intégralité de l'analyse de la commission sur notre site web : www.cfecgc-orange.org

Rapport administratif et financier du Service de Santé au Travail 2015

✓ information / consultation

Le rapport présenté rapport en détail les effectifs du Service de Santé au Travail (SST) et précise le nombre de salariés suivis par médecin, en fonction des situations géographiques.

Les chiffres

- Coût annuel de 232€ par salarié suivi, avec un écart d'environ 40€ entre province et Arcueil
- 3742 salariés suivis par 47 médecins du SST et 65 infirmiers / secrétaires médicaux
- 57 cabinets médicaux en province et 1 sur Arcueil
- 5 médecins recrutés sur la province

Analyse de la CFE-CGC

Nous saluons la qualité du travail effectué par le représentant de la direction et la richesse des échanges que nous avons pu avoir en séance.

Nous avons bien pris note des difficultés de recrutement de médecins, mais nous ne pouvons accepter les impacts sur la qualité du Service de Santé au Travail pour nos salariés.

Le rapport présenté nous apporte des éléments pour les salariés d'Arcueil, mais ne nous permet pas d'avoir une bonne visibilité sur la qualité du service pour les effectifs OFS de province, gérés par les SST de DO

La [résolution](#) soumise au vote tient lieu d'avis du CE OFS

Vote des élus : **VOTE POUR**

- Pour : 13 [CFE-CGC : 7, CFTC : 1, SUD : 2, CFDT : 3]

Rapport d'activité 2015 des médecins du travail

✓ information

La synthèse du médecin rapporteur

Les effectifs suivis par les deux médecins d'Arcueil sont en augmentation de +300 et les visites médicales d'embauche ou de reprise sont effectuées dans les délais impartis. On note entre 65% et 70% de salariés à jour de leur visite périodique (tous les 2 ans), la participation des médecins à un nombre considérable de réunions et activités connexes surchargeant leurs emplois du temps.

Les médecins signalent une augmentation des visites occasionnelles (à la demande du salarié ou de l'entreprise) qui traduit des difficultés au travail : sur charge ou sous charge de travail, inquiétudes face aux réorganisations, ...

Les médecins notent que les projets de réorganisation et de transformation du travail sont nombreux, mais qu'ils sont rarement informés pour les « petits » projets qui peuvent quand même avoir des impacts sur la santé physique ou mentale des salariés impactés

Le rapport des infirmières

L'équipe en place a accueilli avec soulagement une nouvelle infirmière et une assistance médicale. Elles ont fortement contribué à l'allègement des tâches, à une meilleure organisation du service et des consultations, et à l'accueil plus complet et adapté des salariés.

De nombreuses activités sont très souvent déléguées aux infirmières, et on peut évaluer la répartition suivante

- Activités durant la consultation médicale : 40%
- Infirmierie : 25%
- Actions sur le milieu de travail : 30%
- Temps administratif : 5%

Analyse de la CFE-CGC

Nous déplorons le manque crucial de médecins du travail, la situation de surcharge et de délégation d'activités des infirmières et des visites médicales qui se décalent.

Le rapport présenté est pour l'essentiel quantitatif, il y manque des données plus qualitatives pour juger de l'état de santé de nos salariés.

Demande d'agrément du Service de Santé au Travail inter établissement Orange

✓ information / consultation

Le contexte

Le dernier agrément du SST datant de Décembre 2011, il convient de le renouveler en 2016.

L'objectif de la demande est de maintenir pour les médecins et les équipes du service de santé au travail les conditions de travail leur permettant de garantir une qualité de service optimale dans les trois champs où s'inscrivent leurs missions : actions en milieu de travail, suivi individuel des salariés et activités connexes.

Les évolutions des effectifs dans l'entreprise, l'évolution de l'activité des salariés, la pyramide des âges des médecins, les problématiques géographiques et les difficultés de recrutement de médecins du travail sont appréciées dans ce dossier.

Les impacts

- Allongement de la périodicité des visites : passage de 2 à 3 ans.
- Mise en place des entretiens infirmiers

Analyse de la CFE-CGC

Nous dénonçons les conditions de travail des infirmières, notamment avec le report de charge et de responsabilité qui leur incombent et le manque de formations adaptées à cette situation.

Le service de Santé au travail doit contribuer à l'amélioration de la santé de nos salariés, toujours fragilisés par les réorganisations permanentes. D'autre part, la population vieillissante est soumise à la pression du grand chantier de « Digitalisation » qui modifie fortement l'environnement de travail. Nous sommes donc inquiets de voir s'espacer les visites périodiques avec les médecins.

La [résolution](#) votée en séance tient lieu d'avis du CE OFS

Vote des élus : **VOTE POUR**

- Pour : 13 [CFE-CGC : 8, CFDT : 2, SUD : 2, CFTC : 1]

Bilan Social

✓ information / consultation

Le contexte

Compte tenu de l'évolution croissante du nombre de sites transférés en gestion à DSG, il devenait indispensable de rééquilibrer les périmètres des équipes chargées de la GSO (gestion services aux occupants).

En synthèse

- Effectif social : 3786. En baisse de 1,5% sur 2015 (vs 2014), liée à l'évolution démographique. La baisse sur 3 ans est de 5%
- Les cadres représentent 90,8% de l'effectif, enregistrant une baisse de 1,1% par rapport à 2014.
- l'âge moyen est de 47 ans (pour 49 ans sur le périmètre Orange France), 37% de l'effectif à plus de 50 ans et moins de 10% de l'effectif a moins de 35 ans.
- 30% des salariés ont une ancienneté comprise entre 16 et 20 ans.
- 75% des départs définitifs (hors CDD) sont des départs en retraite
- 5,3% des salariés ont bénéficié d'une promotion
- Le taux d'absentéisme baisse de 7,5%
- La rémunération moyenne brute a augmenté de 3,4%
- 68% des salariés ont bénéficié d'au moins une formation

Analyse de la CFE-CGC

Au-delà de l'exercice imposé par la loi, la présentation du bilan social annuel doit être l'opportunité d'une réflexion distanciée du quotidien pour échanger sur les questions de fond.

Le document présenté manque d'analyse qualitative et d'accompagnement dans la compréhension des données chiffrées.

Vote des élus : **AVIS DEFAVORABLE**

- Favorable : 2 [CFDT : 2]
- Abstention : 10 [CFE-CGC : 6, FO : 1, SUD : 2, CFTC : 1]

Pour retrouver tous les documents présentés en séance et les résolutions votées  [accédez à Alfresco*](#)

**l'accès à la base Alfresco est réservé à nos adhérents*

Prochaine Réunion du CE Orange France Siège : 19 et 20 Mai 2016

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CE
Orange
France Siège

Élus CFE-CGC

- Laurence CLOIX – 06 42 30 19 46
- André LECOUBLE – 06 32 95 87 13
- Franca LOSTYS – 06 70 40 82 24
- Xavier PODEVIN – 06 87 60 86 75
- Christophe RABIER – 06 72 95 72 57
- Laurence DALBOUSSIÈRE – 06 30 55 59 97
- Marie-Annick PITALLIER – 06 74 00 70 42
- Philippe BESSINE – 06 72 08 04 31
- Anne LEFRANS – 06 07 95 00 09
- Fatima HAMADI – 06 73 71 94 33
- Catherine REYDY – 06 76 41 01 20

Représentant syndical

- Kathleen BEAUDE – 06 72 91 50 54

Commissions

- Formation Professionnelle : Christophe RABIER
- Activités Sociales et Culturelles : Laurence CLOIX
- Economie & Evolutions des marchés : Laurence DALBOUSSIÈRE
- Aide au logement : Anne LEFRANS
- Risques Psycho Sociaux : Marie-Annick PITALLIER
- Restauration : André LECOUBLE

Membres du bureau

- Secrétaire : Xavier PODEVIN
- Trésorier : André LECOUBLE
- Secrétaire Adjointe : Laurence DALBOUSSIÈRE

Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur <http://www.cfecgc-orange.org/orange-france-siege>
CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15